

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2024**

CONSEIL
EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
Procurations : 2
Absente : 1

L'an deux mille vingt-quatre et le six septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, GOEURY Béatrice, PAGES Anne, PANTEL Emilie, PARENT Philippe, RODIER Sylvain, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présents par procuration : BECHETOILLE Xavier à CONSTANT Sandrine, SOULIER Anne à TREBUCHON Géraldine

Absente : Madame DOMEIZEL Emilie

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

5 – OBJET : BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits. Il propose d'adopter la décision modificative qui se décompose ainsi :

48132

SAINT ALBAN

DM n°1

Code
INSEE

BUDGET COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60613 : Fournitures non stockables - Chauffage urbain	15 645,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	15 645,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	30 672,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	30 672,00 €	0,00 €	0,00 €
R-741121 : Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 333,00 €
R-741127 : Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	0,00 €	0,00 €	306,00 €	0,00 €

TOTAL R 74 : Dotations et participations **0,00 €** **0,00 €** **306,00 €** **15 333,00 €**

Total	15 645,00 €	30 672,00 €	306,00 €	15 333,00 €
FONCTIONNEMENT				
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 672,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 672,00 €
R-1323-353 : TOILETTES SECHES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €
R-13411-353 : TOILETTES SECHES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 828,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 828,00 €
D-21534-204 : ECLAIRAGES PUBLICS	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-250 : Chaufferie bois	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-344 : AMENAGEMENT LES CONDAMINES	0,00 €	42 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	52 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	53 500,00 €	0,00 €	53 500,00 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1612-1 ;
VU le Budget Primitif de la Commune adopté le 05/04/2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, la décision modificative n°1 du budget de la Commune de l'exercice 2024, telle que présentée.

Le Maire,

Samuel SOULIER